
RECENSEMENT et ETUDE des collaborations entre CENTRES de SANTE et HÔPITAUX
SYNTHÈSE DES RÉSULTATS

En juillet 2013 la FNCS a soumis à ses adhérents un questionnaire afin de recenser

- Les collaborations existantes entre les centres de santé et les hôpitaux.
- La nature de ces collaborations.
- La place qu'occupent les spécialistes hospitaliers.
- Les attentes des centres de santé dans les futures collaborations.

30 centres de santé ont répondu au questionnaire

**70 % ont des échanges avec les hôpitaux,
40 % ont signé une ou des conventions**

Les centres qui ont répondu à notre questionnaire

Les centres dont les gestionnaires sont des municipalités

92 : Bagneux – Fontenay aux roses – Asnières – Nanterre – Malakoff - **93** : Le blanc Mesnil (2) – Rosny sous bois – Les Lilas – Livry Gargan – Montreuil sous bois – Clichy-sous-Bois – Dugny – Sevran - 94 : Fontenay-sous-Bois – Champigny – Arcueil – Fresnes - 95 : Bezons – Argenteuil – 72 : Connerre – 69 : Grigny

Les centres de santé dont les gestionnaires sont des associations ou autres organisations : 75 : Centre Saint Jacques - Centre Elio Habib de l'Ose - Centre de l'institut Pasteur - Centre médical Stalingrad - Centre de santé de l'INSEP – 92 - Centre international de dermatologie à Levallois – 78 Centre de santé Vivre à Houilles - Centre de santé de Houdan - 94 - Centre médical des Halles à Chevilly-larue – 90 - Centre Léon Blum à Belfort

1 – Qualification de notre panel

30 gestionnaires de centres de santé ont répondu à notre étude dont :

- 19 gestionnaires de centres de santé municipaux
- 7 gestionnaires de centres de santé associatifs
- 4 gestionnaires de centres de santé de catégorie « Autre »
(Assurance Maladie, Ministère de la jeunesse et du sport, hospitalier, fondation)

Situation géographique des centres ayant répondu à l'étude :

- 27 en Région Ile-de-France,
- 1 en Région Franche Comté,
- 1 en Région Pays-de-Loire,
- 1 en Région Rhône Alpes

La typologie des centres de notre panel

- 23 centres polyvalents dont
 - 17 centres municipaux
 - 5 centres associatifs
 - 1 centre « autre »
- 7 centres médicaux dont
 - 2 centres municipaux
 - 2 centres associatifs
 - 3 centres « autre »
- 0 centre dentaire

2 - Les consultations de spécialistes dispensées dans les centres de santé de notre panel

L'offre de soins en consultations spécialisées varie de façon très importante entre les différents centres de santé qui forment notre panel.

Sur les 30 centres - 27 proposent des consultations spécialisées,

- 16 centres - de 02 à 10 consultations spécialisées
- 7 centres - de 11 et 20 consultations de spécialistes
- 3 centres - de 21 et 30 consultations de spécialistes
- 1 centre - de 31 et 40 consultations de spécialistes
- 3 centres - 0 consultation

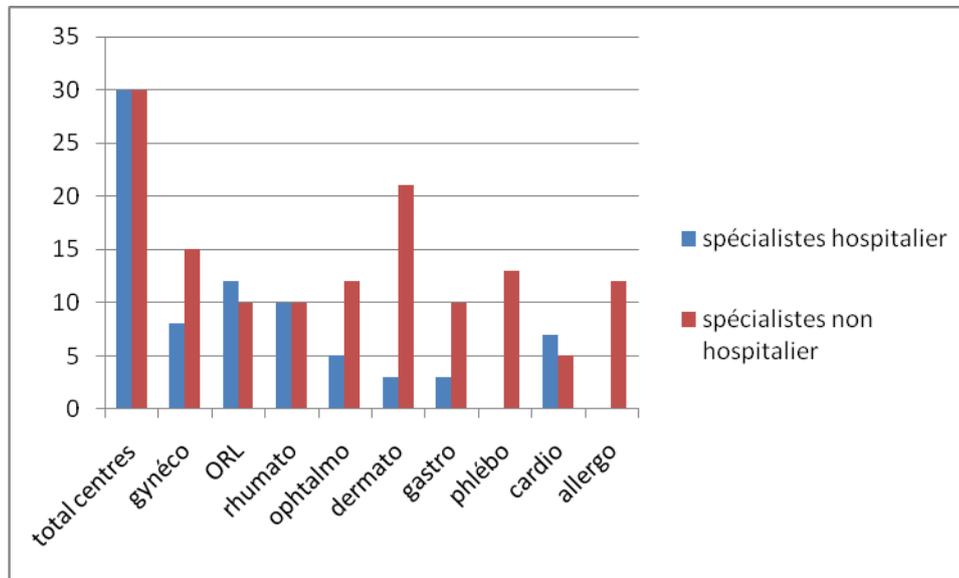
Offre de soins du panel : les spécialités les plus fréquemment dispensées

- 19 centres
 - gynécologie médicale/obstétricale
 - ORL
 - rhumatologie
- 15 centres
 - ophtalmologie
- 14 centres
 - dermatologie
- 13 centres
 - gastro-entérologie

12 centres

- phlébologie
- cardiologie
- allergologie

La répartition entre spécialistes hospitaliers et non hospitaliers sur les consultations les plus dispensées du panel.



Consultations de spécialiste moyennement fréquentes - entre 10 et 4 occurrences :

10	centres	- psychiatrie
8	centres	- urologie
		- endocrinologie
7	centres	- dermatologie
		- pneumologie
5	centres	- pédiatrie
		- kinésithérapie
4	centres	- orthophonie
		- acupuncture
		- médecine vasculaire
		- radiologie

3 - Centres de santé ayant des échanges ou des partenariats avec un ou des hôpitaux

A. ONT DES ECHANGES OU PARTENARIATS :

21 centres sur 30 ont des liens avec les hôpitaux de proximité, soit 70% des participants ont des échanges ou des partenariats avec un ou des hôpitaux.

Sur ces 21 centres ayant des échanges avec les hôpitaux,

12 ont des échanges formalisés par une ou des convention(s).

Cela correspondant à 57% des centres ayant un lien avec un ou des hôpitaux.

B. N'ONT PAS D'ÉCHANGES OU DE PARTENARIATS :

7 centres, soit 23% des participants à l'enquête, déclarent ne pas avoir d'échange ou de partenariat avec un ou des hôpitaux

2 centres n'ont pas répondu à la question

- Souhaitent développer des liens avec l'hôpital dans un avenir proche :

8 centres, soit la totalité des centres de santé n'ayant aucun lien avec un hôpital à ce jour, souhaitent développer un lien.

Pour info : Sur les 21 centres ayant déjà un lien avec un hôpital à ce jour, 11 centres, soit 52% souhaitent continuer à le développer.

- Type(s) de collaboration envisagé(s):

- 1) Mise en place des consultations de spécialistes : 8 centres

Spécialités concernées : gynécologie (4 occurrences), cardiologie (4 occurrences), endocrinologie (3 occurrences), ophtalmologie (2 occurrences), , rhumatologie (2 occurrences), dermatologie (1 occurrence), gastro-entérologie (1 occurrence), pneumologie (1 occurrence), pédiatrie (1 occurrence),gérontologie (1 occurrence).

- 2) Autre : télémédecine (rétinographie/dermato) ; formation ; implantologie ; prise en charge des "fausses urgences" par un médecin généraliste ; hospitalisation directe, collaboration pour prise en charge des consultations non programmées, les suites d'hospitalisations.

4 - Nature des 21 collaborations centre-hôpital recensée :

- consultations de spécialistes / consultations avancées hospitalières	- 6 occurrences
- vacation journalière (1 spécialité le mercredi) ou hebdomadaire, 3 spécialités	- 2 occurrences
- partenariat pour prise en charge/suivi des IVG médicamenteuses	- 2 occurrences
- signature d'une convention de partenariat	- 2 occurrences
- prise en charge des urgences suite à un AES ou à un autre accident de travail	- 1 occurrence
- convention signée pour participation des médecins aux FMC organisées par l'hôpital, Collaboration cordiale avec les médecins, projet de collaboration pour une spécialité	- 1 occurrence
- création d'un centre d'infectiologie	- 1 occurrence

La télémédecine en fait elle partie ?

Sur 30 centres :
 18 réponses négatives pour la télémédecine (NON)
 4 réponses positives pour la télémédecine (OUI)
 8 n'ont pas répondu

Spécialité(s) : Rétinographie et dermatologie

5 – Les professionnels hospitaliers en centre de santé

Sur les 21 collaborations recensées, voici le décompte du nombre de professionnels hospitaliers (PH) qui dispensent des consultations dans un centre de santé.

Nombre de PH

0 PH	9 centres
1 PH	1 centres
2 PH	4 centres
3 PH	2 centres
5 PH	2 centres
6 PH	3 centres
7 PH	2 centres
8 PH	3 centres
9 PH	1 centres

Pour info : 3 centres n'ont pas répondu

Spécialités concernées :

Spécialités	Nbre de centres
- ORL	11
- Rhumatologie	10
- Gynécologie	9
- Cardiologie	7
- Psychiatrie	6
- Ophtalmologie	5
- Dermato	3
- Urologie	3
- Gastro-entérologie	3
- chirurgie orthopédique	3
- Diabétologie	2
- Endocrinologie	2
- Échographie	2
- Chirurgie dentaire	2
- Alcoologie	2
- Pneumologie	2

Spécialités	Nbre de centre
- chirurgie viscérale	- anesthésie,
- algologie,	- rétinographie
- MPR,	
- néphrologie,	1
- tabacologie,	
- gériatrie,	
- écho-doppler,	
	- pédiatrie ,
	- pathologies infectieuses et tropicales,
	- médecine interne,
	- médecine d'urgence,
	- orthopédie,
	- oncologie,

6 - Mode de rémunération appliqué aux professionnels hospitaliers

Sur 21 collaborations recensées, voici le mode de rémunération appliqué au PH selon l'ordre de fréquence :

- Salariat du professionnel hospitalier = 9 occurrences
- Mise à disposition par l'hôpital du professionnel hospitalier = 2 occurrences
- Remboursement à l'hôpital du temps de consultation du professionnel = 0 occurrences
- Mixte – mise à disposition et versement PS ou hôpital = 0 occurrences

- Autre = total 8 occurrences, soit :
 - * Vacation = 3 occurrences
 - * Mixte salariat et mise à disposition par l'hôpital du PH = 2 occurrences
 - * Mixte salariat et remboursement à l'hôpital du temps de consultation du PH = 1 occurrence
 - * Mixte vacation et remboursement à l'hôpital du temps de consultation = 1 occurrence
 - * Pourcentage au chiffre d'affaires réalisé = 1 occurrence

7 – Comment construire des passerelles durables entre les centres de santé et les hôpitaux ?

Sur 20 réponses recensées :

- 6 soulignent l'importance de conventionnement/conventions entre cds et hôpital

Dans ce cadre, diverses suggestions sont faites et peuvent servir de pistes :

- Élaboration d'une **convention type** sur des enjeux prédéfinis au niveau national
- Conventionnement avec l'hôpital pour consultations en cds de praticiens dans une logique territoriale de prise en charge coordonnée
 - promotion du conventionnement entre les hôpitaux et les établissements de santé publique ambulatoire que sont les cds par les tutelles
 - avantage financier pour les praticiens qui consulteraient avec rétrocession à l'hôpital
 - rémunération sur la base de la grille PH
 - consultations de bobologie qui encombrant les urgences de l'HEGP, par ex. avec mode de rémunération convenant aux 2 structures

Les 14 réponses restantes étant disparates, il se dégage trois catégories de points à développer :

a) Consolidation du lien cds et hôpital :

- 1 réponse = Mise à dispo du CMS, 1 ou 2 demi-journées par semaine, d'un PH
- 1 réponse = Participation régulière des médecins généralistes des centres de santé à l'activité hospitalière, 1 matinée par mois
- 1 réponse = Stafs réguliers dans les services avec les PH

b) Partage de valeurs communes

- 1 réponse = Partage d'une même dynamique territoriale de santé : diagnostic commun et construction de parcours santé des patients entre la ville et l'hôpital. Le Contrat local de santé (CLS) peut permettre cette articulation.
- 1 réponse = un statut commun pour cds et hôpital : médecins de soin du service public de santé

- 1 réponse = FMC commun - RCP commun - Bilan annuel, rapports d'activité sur le nombre de patients adressés par le CH à communiquer
- 1 réponse = le Groupement de coopération sanitaire (GCS) peut y contribuer
- 1 réponse = Filière pour désengorger les services d'urgence des hôpitaux
- 1 réponse = Mode de rémunération des hospitaliers

c) Autres pistes à suivre

- 1 réponse = Pôle mère-enfant avec une PEC en amont et en aval de la maternité
- 1 réponse = La recherche de moyens séjours pour les aînés du secteur, et de lits aigus disponibles en médecine

8 – Les spécialités qui pourraient faire l'objet de consultations par des PH au sein d'un centre de santé

Sur les 22 réponses recensées pour les spécialités susceptibles de faire l'objet de consultations par des PH en centre de santé :

- **1 réponse** : Spécialités selon les priorités du territoire

- 8 réponses de type « Toutes les spécialités »

Dont commentaires utiles :

- L'offre de soins de spécialités en tarif opposable a quasiment disparu de l'exercice.
- Beaucoup de spécialités peuvent être concernées compte tenu du délai de rendez vous en milieu hospitalier, ou des dépassements d'honoraires qui sont un frein à une prise en charge et suivi des patients.
- Cela dépend d'un diagnostic local.

- 11 réponses concernant les spécialités proprement dites :

Cardiologie	8	Pneumologie	3
Rhumatologie	6	Psychiatrie	3
Ophtalmologie	5	Gastro-entérologue	2
Endocrinologie	5	Urologie	2
Gynécologie	4	Neurologie	2
Dermatologie	4		

Diabétologie, médecine interne, chirurgie générale, allergologie, consultation de sommeil, addictologie, alcoologie, orthopédie, néphrologie, gériatrie, neurogériatrie, cancer, périnatalité, rhumatologie avec ostéodensitométrie, pédiatrie avec ses spécialités - 1